

TIMICI COLONIA

(Aïn-Temouchent de l'Ouest) (1).

A soixante-douze kilomètres d'Oran, on rencontre, sur la route de cette ville à Tlemcen, un centre de population, créé par arrêté présidentiel du 26 décembre 1851, au confluent de l'oued Temouchent et de l'oued Senan.

Placé dans une position ravissante, le village d'Aïn-Temouchent s'élève, au bord d'un escarpement, sur les ruines d'une ville romaine appelée *Timici Oppidum* par Pline (2).

Cette ville gisait donc enfouie dans la poussière des siècles, et probablement pour toute l'éternité, lorsqu'en 1849, cet emplacement remarquable, où il existait déjà une petite redoute, fut choisi pour y établir le nouveau village. Un de mes amis, géomètre attaché au service du Génie à Tlemcen, M. Raby du Vernay, fut chargé d'en exécuter le tracé. Ce fut lui qui découvrit le premier document offrant quelque intérêt. Voici comment il en rend compte dans une lettre adressée au Président de la Société historique algérienne, en date du 20 février 1856 :

« En 1847, quand je fus chargé de faire le plan du futur village
» d'Aïn-Temouchent, je découvris, à 1 mètre de profondeur, une im-
» poste d'environ 2 mètres de largeur sur 90 centimètres de hau-
» teur. Une des faces offrait deux compartiments de grandeur iné-
» gale : le supérieur et le moins large représentait Cléopâtre
» couchée sur un lit et pressant l'aspic sur son sein, tandis qu'un
» esclave lui montrait la tête d'Antoine. Le triumvir était lui-même
» figuré en buste dans un médaillon placé au milieu du com-
» partiment inférieur. Cette curieuse antiquité a été transportée

(1) Ce travail a paru dans l'*Écho d'Oran* des 7 et 9 septembre 1858. Nous le reproduisons presque intégralement, et y joignons 14 inscriptions inédites relevées à Aïn-Temouchent par MM. Léon Fey et Noël. — N. de la R.

Il y a, près de Sétif, un autre Aïn-Temouchent.

(2) La désignation *Oppidum* ne se trouve pas dans Pline. Cet auteur dit : *Civitates* Timici, Tigavae (liv. v, ch. 2). Ptolémée, qui appelle cet endroit *Timice*, ne fait suivre son nom d'aucune qualification. Nous ne connaissons pas de texte qui autorise à dire : *Timici Colonia* ou *Oppidum*.

Les ruines d'Aïn-Temouchent ont été visitées, dès le 40 janvier 1836, par M. Berbrugger, alors secrétaire de M. le maréchal Clauzel, gouverneur-général. Cet écrivain en a donné une courte description dans un article intitulé *l'Expédition de Tlemcen*, inséré au *Moniteur algérien* du 25 février 1836 (V. p. 2, colonne 2^e). — N. de la R

» au Château-Neuf d'Oran. J'ai trouvé au même endroit un
» piédestal d'encadrement de porte dont la face extérieure repré-
» sentait le Bacchus indien à cheval sur un tigre. »

Ce bas-relief de la mort de Cléopâtre est effectivement au Château-Neuf, dans la cour d'honneur, chez M. le général commandant la division. — Le Bacchus a disparu.

Enfin, le village s'éleva ; les pierres de taille qui perçaient le sol servirent à tous les travaux militaires ainsi qu'aux constructions particulières, mais le service du génie se réserva rigoureusement tout ce qui, provenant des fouilles, pouvait intéresser l'art ; c'est ainsi que l'on put mettre de côté un certain nombre d'inscriptions lapidaires et quelques autres objets non moins précieux pour la science archéologique.

En 1853, on y découvrit une certaine quantité de sols d'or du Bas-Empire (1), à l'effigie de Théodose II (450 J.-C.), Valentinien III (455), Majorien (461), Léon I (474), Zénon (491), Anastase (518) et Justinien I (565), et presque tous frappés au même type.

On y découvrit presque successivement :

1° Une statuette en bronze, haute de six centimètres. La tête et l'avant-bras gauche manquent. Le personnage est nu, sauf aux épaules où l'on aperçoit, entre le bras gauche et le corps, une amorce de manteau court ou chlamyde dont une extrémité descend au-dessous de l'enfourchure.

2° La partie inférieure d'un moulin à bras, en basalte ; cette pièce n'est pas encore retirée des fouilles.

3° Un moulin à bras entier, ayant 0^m 82 de hauteur.

4° Plusieurs lampes funéraires, à bec simple et à oreillons, représentant divers sujets qui sont : des fleurs, — une belle tête barbue, d'un beau style, — un poisson, — Jupiter et Lédä (ce dernier sujet est licencieux), etc.

5° Une plaque de verre mi-blanc portant des festons tangents à des cercles ; ces dessins sont en creux et ont été argentés. Ceci doit avoir été la partie inférieure d'un lacrymatoire.

6° Trois chapiteaux dont un fort élégant.

7° Trois fragments de chapiteaux.

8° Une statue en pierre qui surmontait une inscription funéraire. Cette statue est cassée en trois morceaux.

9° Une base de colonne.

(1) Sauf le nom de l'empereur, tous ces types se ressemblent.

10° Une autre base de colonne.

11° Un fût de colonne.

12° Une auge-cercueil ayant 0^m 90 de largeur, en haut, 0,35 de hauteur et 0,26 au fond. Ces mesures sont prises dans œuvre.

13° Un lacrymatoire en poterie grise.

14° La partie supérieure d'un vase à col étroit, représentant une tête imberbe, à la physionomie africaine; j'entends par là, les lèvres épaisses et le nez écrasé.

15° Un mortier, ayant dans œuvre, 0,60 de haut et 0,60 de diamètre.

16° Quelques médailles de l'empereur Gordien (238 J.-C.).

17° Deux bas-reliefs ornementés, à feuilles d'acanthé (?).

18° Des espèces de bouteilles en poterie — il ne m'est pas possible de vous les désigner autrement, car le mot cylindre est insuffisant — hautes de 0,23 et mesurant, en diamètre extérieur, 0,08. Ces vases n'ont pas de tête formée ni de fond. Je présume qu'ils faisaient partie d'une conduite d'eau; l'étranglement supérieur s'emboîtait, peut-être, dans la partie large inférieure; on lutait la jonction avec de la paille brisée, mélangée de la terre glaise (?).

19° Deux vases de 0,14 de haut et 0,14 de diamètre.

20° Une cruche remplie d'ossements calcinés; 0,34 de hauteur et 0,21 de diamètre au renflement. Ce pauvre Romain, enfermé dans cette cruche, était probablement païen, car c'est le christianisme qui substitua l'enterrement à la crémation des cadavres.

21° Un Trajan, en argent, avec le revers CONCORDIA AVGG (Augustorum).

22° Une clef en fer.

23° Un objet en ivoire (un style?) d'un travail exquis, à quatre pans, sur lesquels est placé un personnage en pied. Ces figures sont formées de petites pointes de cuivre jaune placées l'une à côté de l'autre et arrangées avec un fini et un achevé saisissant; les yeux, le bout des seins, le nombril, etc., sont d'un autre métal, mais noir, probablement du plomb. La partie inférieure se termine par une petite pièce évidée au burin, à laquelle est adaptée une pomme de pin, un peu trop grosse pour l'objet lui-même; la partie supérieure représente Janus Bifrons. L'encadrement des quatre faces est indiqué au moyen d'un mince filet fait d'un bois noir, qui cependant ne peut pas être de l'ébène.

24° Enfin, vingt-et-une inscriptions lapidaires, dont six seulement ont été décrites, dans la *Revue africaine*, par M. Berbrugger. Je

vais lui adresser les quinze autres, mais je ne me fie pas beaucoup à mon relevé, parce qu'il a été fait rapidement, au crayon, et qu'en fait d'épigraphie rien n'est supérieur à un bon estampage exécuté par soi-même. C'est donc un autre voyage à faire à Aïn-Temouchent, si j'en ai le loisir.

Ces quinze inscriptions sont absolument inédites. Je ne vous les donnerai pas ici, parce que les caractères typographiques pourraient difficilement les reproduire, et je suis trop étranger à la science épigraphique pour oser en aborder la traduction. Sauf le nom des défunts, c'est constamment la même formule à quelque légère variante près, formule pour laquelle les lapicides de l'époque ne se sont pas mis en grands frais d'imagination, jugez-en :

D. M. S.
IVLIVS APRON
IVS PIVS
VIX. ANNIS
LVI H. S. E.
O. T. B. Q.

Aux Dieux mânes ! Julius Apronius, homme pieux, a vécu 56 ans. Il gît ici ! Que tes os reposent bien. O (*ssa*) T (*ua*) B (*ene*) Q (*uiescant*).

Ou bien :

D. M. S.
IVLIA SE
CVNDA VIX.
ANNI XXI.
H. S. E.

D (*is*) M (*anibus*) S (*acrum*) ! Julia Secunda a vécu 21 ans. Elle gît ici. H (*ic*) S (*ita*) E (*st*) (1).

M. Noël, sergent au 3^e régiment du Génie, a bien voulu rédiger, avant son départ pour Oran, une notice qu'il m'a remise. Ce sous-officier, dont la modestie égale le savoir, y a joint un plan extrêmement complet de Temouchent ancien et moderne, levé à la bous-

(1) Les autres inscriptions annoncées par M. Léon Fey se trouvent à la suite de cette notice. — N. de la R.

sole, à l'échelle d'un millimètre pour quatre mètres. En disant ancien et moderne, je dois entrer dans quelques explications à cet égard, et indiquer comment M. Noël a procédé, puisqu'il ne m'est pas possible de faire passer ce dessin sous les yeux du lecteur (1).

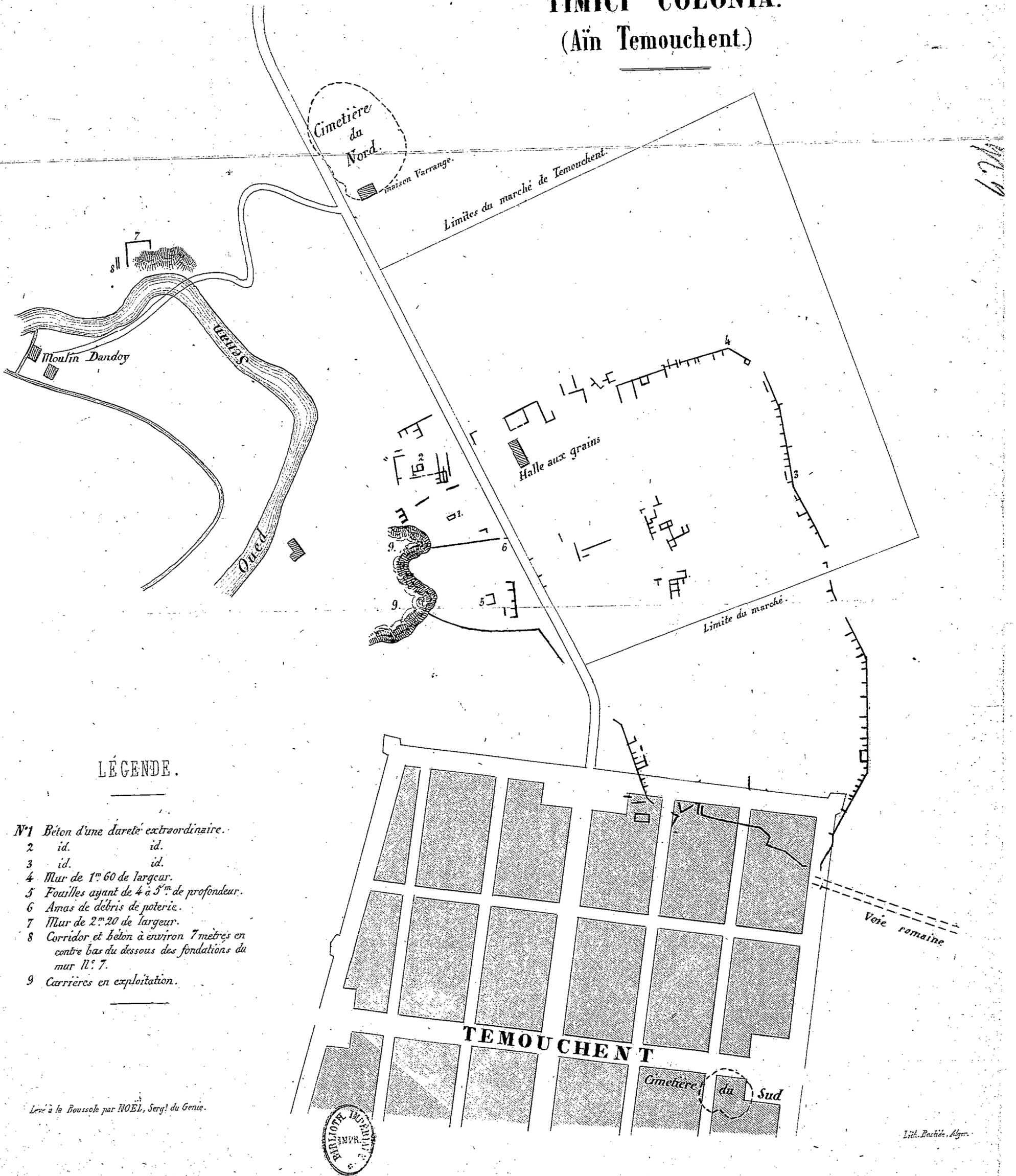
Son plan représente la partie nord d'Aïn-Temouchent actuel — le ravin ouest — l'Oued Senan jusqu'au moulin Dandoy — toute la partie de la route d'Oran qui longe la halle aux grains — le marché — la maison Varange et au-delà. — A l'est, le périmètre du marché — et la belle voie romaine qui vient expirer au pied d'un massif de maisons formant l'angle nord-est du village.

Sous son tracé à l'encre de Chine, M. Noël a reproduit, avec goût et exactitude — une exactitude minutieuse — et cette fois-ci au carmin, les ruines de la ville romaine, c'est-à-dire qu'il a suivi pas à pas les excavations d'où l'on a retiré d'énormes quantités de pierres de taille; il a tout sondé, fouillé, scruté; il en a laborieusement suivi les brusques retours d'angles; la forme de ces vestiges, leur situation, leur degré d'inclinaison, il a tout interrogé et en a tiré cette conclusion dont je me garderai bien de lui enlever la responsabilité — et pour cause, vous verrez plus loin pourquoi: — c'est que Timici Colonia n'était point un poste fortifié, mais une ville ouverte qui ne présente même pas l'ombre d'un travail défensif. J'en suis désolé pour mon honorable ami, M. Noël, mais si ce point — cela me paraît évident — si ce point n'était occupé que par quelques colons romains, si la ville n'avait point d'enceinte, ni de château, rien que les rues tortueuses indiquées par les fouilles, si elle ne possédait sous les deux évêques Victor et Honoratus que le périmètre exigü donné par le plan, il faut, malgré la magnifique dédicace à l'empereur Septime Sévère, extraite de ses ruines, il faut, monsieur, chercher ailleurs Timici Colonia, et la géographie comparée qui marche à grands pas sur cette *Algeria Romana*, fera, cette fois-ci encore un pas en arrière (V. la note 2^e de la page 420).

Il est rebutant d'admettre qu'une ville citée par Pline et Ptolémée — deux autorités, celles-là ! — une ville qui fut élevée au rang d'évêché dans le iv^e siècle de notre ère — il n'est pas croyable, dis-je, qu'elle ait été seulement une misérable bourgade sans défense, occupant une superficie de terrain tout au plus égale à celle d'un

(1) Ceci s'adressait à l'*Echo d'Oran*. Mais la *Revue africaine* donne, ci-contre, le plan de M. Noël. — N. de la R.

PLAN
de
TIMICI COLONIA.
(Ain Temouchent.)



LÉGENDE.

- N°1 Béton d'une dureté extraordinaire.
- 2 id. id.
- 3 id. id.
- 4 Mur de 1^m 60 de largeur.
- 5 Fosses ayant de 4 à 5^m de profondeur.
- 6 Amas de débris de poterie.
- 7 Mur de 2^m 20 de largeur.
- 8 Corridor et béton à environ 7 mètres en contre bas du dessous des fondations du mur n° 7.
- 9 Carrières en exploitation.

Levé à la Boussole par WOEL, Serg^t du Génie.

Lith. Bastide, Alger.

village français ; à moins, cependant, que des découvertes futures ne nous apprennent le contraire, chose qui me paraît d'une grande improbabilité. Mais je n'insisterai pas trop sur ce point. Le hasard est un grand auxiliaire en archéologie.

Le plan de M. le sergent Noël indique, au nord, un cimetière, au-dessus de la maison Varrange et du même côté. Le fossé qui borde la route d'Oran déchausse les tombes encore enfouies et où l'on trouvera, sans aucun doute, une riche collection épigraphique. On vient ces jours-ci, d'y rencontrer plusieurs squelettes entiers. Si l'on pratiquait des fouilles dans le vaste emplacement occupé par le marché arabe, de bons résultats couronneraient l'œuvre. Au centre d'Aïn-Temouchent, et fort près de la place principale, un autre cimetière existe sous les constructions particulières. Les habitants de cette partie du village ont la satisfaction de posséder quelques membres du Peuple-Roi dans leurs caves.....

Une légende accompagne le plan ; elle fournit les indications suivantes :

Le n° 1 du plan, dit M. Noël, est un béton d'une dureté, d'une cohésion extraordinaires. Ce béton est formé de chaux, de briques concassées et de quelques fragments de pierres noires. Il est recouvert d'une couche de terre de 0^m 25 à 0^m 30 et repose sur une excellente maçonnerie de 0^m 60 d'épaisseur.

Le n° 2 est recouvert de 0^m 60 de terre.

Le n° 3, béton aussi, recouvert de 1^m 50 de terre.

Le n° 4, est un mur de 1^m 60 de largeur ou épaisseur.

Le n° 5, fouilles de 4 à 5 mètres de profondeur, au fond desquelles il y a plusieurs blocs de pierres de taille que l'on n'a pu dégager à cause de leur puissance cubique.

Le n° 6, débris de poterie en amas (1).

Le n° 7, mur de 2^m 20 d'épaisseur.

Le n° 8, un corridor bétonné, à environ 7 mètres en contrebas du dessous des fondations du mur de 2^m 20 (n° 7).

Nota : Toutes les lignes pointillées du plan ci-joint indiquent des fouilles d'où l'on a extrait les matériaux des anciennes constructions. Dans la plupart, on a laissé de ces pierres que l'on n'a pu retirer. Les retours, presque tous à angle droit, sont tous des murs d'une faible épaisseur.

(1) Probablement, une fabrique.

Enfin, ce dessin que je me propose d'adresser à la Société historique algérienne, avec la notice de M. Noël, et en son nom, porte la date du 15 juin 1858 et la signature de son auteur. Bien que la Société ait résolu qu'elle n'accueillerait point les communications concernant les découvertes archéologiques dans le cas où elles auraient déjà été publiées, ma position exceptionnelle, comme auteur de *l'Histoire d'Oran* et la connaissance qu'a son savant et honorable président des obligations que je vous ai personnellement à vous, monsieur, ainsi qu'à M. Perrier, me vaudront sans doute l'indulgence du Comité de rédaction pour la présente infraction aux statuts de cette studieuse compagnie (1).

Je profite avec bonheur de cette circonstance pour remercier ici M. Noël, au nom de l'archéologie africaine. Son départ est une perte qui sera vivement sentie.

Le plateau peu élevé, dit la notice, sur lequel on avait construit Timici, était limité, au nord, par une petite dépression de terrain ; à l'est, par un petit ravin à pentes assez douces ; au sud, par un plateau sur lequel se trouve Temouchent et qui est lui-même terminé par le ravin de l'Oued-Temouchent ; à l'ouest, le vallon de l'Oued-Senan le borde. Les limites de Timici étaient arrêtées par les crêtes du plateau sur lequel on éleva ce municipe.

Les matériaux employés pour la construction de la ville sont la pierre de taille et des moëllons bruts. La pierre de taille fut généralement choisie pour les fondations ; on la plaçait debout, c'est-à-dire les plus grandes arêtes verticalement. Ces pierres sont du calcaire de trois variétés différentes. La première, par ordre de dureté, se rencontre dans les fondations et l'élévation des édifices, ainsi que pour la majeure partie des pierres tumulaires. La deuxième, formée seulement de fragments de coquillages marins, n'est employée que dans l'élévation. La troisième est à gros grain, très-tendre et plus spécialement employée pour les sculptures et pour l'architecture. On trouve, dans le cimetière du Nord, des tombeaux recouverts de dalles d'un calcaire blanc, presque friable.

La première variété de pierre a pu être prise sur les lieux, car Timici, comme Temouchent, repose sur un banc de calcaire d'environ quatre mètres d'épaisseur. Les autres variétés ne s'y rencontrent pas, non plus qu'aux environs du village. Les deux dernières

(1) La Société historique algérienne peut, conformément à ses statuts, reproduire des articles déjà publiés dans la presse locale. — N. de la R.

paraissent sortir des carrières où l'on a pris la pierre pour construire la fontaine romaine dont on voit les ruines vis-à-vis d'Aïn-Khial, à gauche de la route, en allant à Tlemcen.

Beaucoup de pierres de taille ont été transportées de cet endroit pour la construction des maisons de Temouchent. Le moellon employé est sur les bords d'un ravin qui roule en hiver une énorme quantité d'eau et qui prend le nom d'Oued Djelloul (1), des ruines considérables situées sur un mamelon assez élevé, à droite de la voie romaine qui conduisait de Timici Colonia (?) à Rachgoun. — Vous allez bientôt voir, monsieur, pourquoi je pose ce point d'interrogation qui est un signe dubitatif. — Le chef du bureau arabe et le capitaine Jacobber s'y rendirent, accompagnés d'hommes de corvées munis d'instruments de fouille. Après quelques recherches faites trop à la hâte pour qu'elles aient pu être fructueuses, les explorateurs interrogèrent les anciens du pays. Les Arabes ne se souviennent pas que ces ruines aient jamais été visitées par aucun Européen, car elles sont cachées dans des replis de terrain et par un rideau de mamelons qui les dérobe aux regards; cependant, une colonne française, sous les ordres de M. le général de Mac-Mahon, je crois, y campa quelques heures. et, je le crois aussi, M. de La Moricière, à l'époque d'une révolte chez les Beni Snous ou chez les Snassen. *Ces ruines sont bien plus considérables que celles de Temouchent*; l'enceinte — (cette fois il y a une enceinte) — est très-visible, les maisons, intactes pour la plupart, sont presque toutes en moellons, moins les seuils et les jambages. Il existe quelques cavités voûtées, mais bouchées à dessein; d'autres sont seulement obstruées. M. Jacobber m'a signalé un fort — un vrai fort — dans la partie supérieure de cette ville morte; il dominait par conséquent la place et la protégeait. Au reste, M. le chef du bureau arabe pourra donner de plus amples et surtout de plus exacts renseignements, car il peut en parler de *visu*. Je me borne donc, monsieur, à éveiller l'attention sur ce point et c'est là le but de cet article. Bien que le savant Général qui est aujourd'hui à la tête de la province ait été informé de cette précieuse découverte par M. Jacobber lui-même, je n'ai pas pu garder le silence; la fièvre de l'archéologie m'a pris et cette ville sans nom m'empêche de dormir.

Ainsi, voilà donc une ville romaine qu'un fort surveille; elle est entourée de murailles; elle garde une voie (romaine aussi) aboutis-

1) Ce ravin commence non loin du Taferra.

sant à un port de mer, et cette ville aurait été oubliée par les tables d'Agathondæmonis (1); — Pline, Ptolémée, l'Anonyme de Ravenne et l'Itinéraire d'Antonin seraient restés muets à cet égard! — J'ai bien peur, monsieur, que ce ne soit là notre Timici Colonia. — A tout prendre, tant pis pour Aïn-Temouchent, et j'en demande bien pardon à la Géographie comparée.

HENRI LÉON FEY.

N° 1.

D M

ROMANI

VICTORINI

MIL. GERINE

STIPEND. XIII

VIXIT ANNOS

XXXII CVI SE

PVLTVM PR

ISCVS SEC. HE

F. C.

Entre les deux lettres de la 1^{re} ligne, il y a un croissant; et, entre les deux de la dernière, une palme. Le croissant et les deux lettres qui l'accostent sont dans un fronton haut de 0,20 c.

Dans le 2^e mot de la 4^e ligne, ER et NE sont liés.

E, N sont liés, à la 5^e ligne.

Dans l'O qui termine la 6^e ligne, un S est inscrit.

H, E, qui terminent la 9^e ligne, sont liés.

Les dimensions de la pierre (cubique) sont : hauteur totale, 0,87 c. ; compartiment inférieur, sous le fronton, 0,67 c. de haut; largeur totale, 0,44 c.

(1) Les tables, ou, pour mieux dire, les cartes d'Agathodaemon sont celles qu'il a tracées d'après le texte de Ptolémée (*ex Ptolomæi geographicis libris, Agathodaemon delineavit orbem habitabilem* (V. le titre de l'édition de 1618). La véritable autorité est donc Ptolémée, et non son cartographe. — N. de la R.

N° 2.

D M S
ARI HONO
RIVS VIX. AN.
XI D.XV AVR I
ABIGNEV
DEC. PATER
FIL. DV. FC.

Pierre haute de 0,51 c., large de 0,32. L'épigraphie est dans un cadre haut de 0,45 c. et large de 0,27 c.

Les lettres suivantes sont liées :

A la 3^e ligne, R, I, ainsi que les trois lettres VIX, et A, N, qui terminent la ligne.

A la 4^e, A, V, R.

A la 5^e, les lettres initiales A, B, ainsi que N, E.

A la 6^e, T, E.

N° 3.

D M S
MVNATIVS CV
TAI VIXIT ANNIS
XXXV BENE ME
RENTI BONO
SA CONIVNX
FECIT

Pierre haute de 0,55 c., et large de 0,40. L'épigraphie est dans un cadre de 0,42 c. sur 0,37 c.

Les trois X qui commencent la 4^e ligne sont liés.

N° 4.

MEMORIE
EVAISSE QVI
VIXIT ANNOS
P. M. XXIII.
DISCESSIT
IN P. CCCLXX A
N...NO H

Hauteur de la pierre, 0,50 c. ; largeur, 0,40 c. ; hauteur du cadre, 0,41 c. ; largeur, 0,31 c.

A la 2^e ligne, premier mot, les deux E ont la forme d'*epsilon*. Cette particularité se reproduit à la 5^e ligne.

L'A qui termine la 6^e ligne a la forme d'un A romain cursif traversé horizontalement, et au milieu, par une barre.

Le premier I de la 2^e ligne est figuré par trois points superposés.

N° 5.

D M S
MARIS CARVA
TIS VIX. AN. L BONA
NARIO XI NASSIETIA
NSCALER BEN. MER.

Hauteur de la pierre, 0,57 c. ; largeur, 0,46. Le cadre est haut de 0,50 c., et large de 0,38 c.

R, V sont liés à la 2^e ligne.

M. le sergent Noël a lu à la fin de la 4^e ligne et au commencement de la 5^e : MASSAIETIA-MSCILER.

N° 6.

MEM
ORIA IV
LIE ME
RITI VI
XIT ANI
P. M. XXX
DISCES...

Hauteur de la pierre, 0,55 c. ; largeur, 0,34 c. ; hauteur du cadre, 0,50 c. ; largeur, 0,21 c. Après DISCES... il y a trois lignes frustes.

A, N sont liés, à la 5^e ligne.

N° 7.

D M S
GEMINIA SECV
NDA PIA VIXIT
P. M. V.....
...LIX VL. V. A.
XXX MASCAVR
XXXV H. S. E

Hauteur totale, 0,80 c. ; largeur, 0,30 c. Le compartiment où est l'épigraphie mesure 0,34 c. sur 0,24. Au-dessus est un triangle de 0,26 c. de base et haut de 0,16 c. Sous ce triangle est un cercle de 0,16 c. de diamètre, dans lequel on lit, d'après M. le sergent Noël :

SALTOR
IVS ET M
... IVM
SNDIA

M. Fey n'a rien lu à la 3^e ligne, et il a lu ADO à la dernière.

N° 8.

D M S
Q. ASELIVS
VIXIT AN. LXX
ERENIVS SI
LVANVS HERE....
V FECIT EX
..... N.D. H.S.E.

Hauteur de la pierre, 1^m 10 c ; largeur, 0.34 c.
A la 2^e ligne, L se lie à l'I qui le surmonte.
A la 4^e, H, E sont liés.
A la dernière, le D est traversé horizontalement par une barre.
La pierre où on lit cette épigraphie avait une statue encastrée à sa surface supérieure. Cette statue est cassée en trois morceaux, qui sont à Temouchent. La figure est toute velue.

N° 9.

D M S
DON ATA
VESTANNIS
VIXIT ANNIS
LXXXIII ASM
B. M. FC.

Hauteur de la pierre, 0,59 c. ; largeur, 0,52 c. Il y a un trou entre les deux moitiés du mot DONATA.

Les deux dernières lettres de l'épigraphie, F, C, sont liées.

N° 10.

D M S
SAL VIDENIVS
MAXIME VIXIT
ANN. XVI SAL
VIDENIVS FEL
IX PATER F.C.

Hauteur de la pierre, 0,57 c. ; largeur, 0,51. A la 2^e ligne, un trou existe après la syllabe SAL. Le S. qui termine cette ligne est gravé dans le cadre.

N° 11.

..... PIA
..OVATI
...ICANN.
MINVS A IA
FECIT

Hauteur de la pierre, 0,53 c. ; largeur, 0,38 c.

— 433 —

N° 12.

D O M
SEAS
LE
DOMIT

Hauteur de la pierre, 0,39 c. ; largeur, 0,35 c.

N° 13.

D M S
AVRELIANATAE
VIX. ANNIS III M
IIII DIEB. XII AVRE.
MARINVS SO
RORI KARS. F.C.

Hauteur de la pierre, 0,52 c. ; largeur, 0,41 c.

Les lettres suivantes sont liées :

A la 2^e ligne, A, N, A, T.

A la 4^e, I, E.

A la 5^e, M, A, N, V.

N. 14.

IVLIA SSP....
(Trois lignes frustes.)
TVLIA SORO
RI FEC.

Il manque la partie supérieure à cette pierre, qui mesure 0,20 c. de hauteur sur 0,40 c. de largeur. L, I, dans TVLIA; sont liés.

LÉON FEY et NOEL.

OBSERVATIONS SUR LA COMMUNICATION PRÉCÉDENTE.

Les cinq dernières inscriptions, qui arrivent à la suite de celles qui précèdent, ont déjà été publiées dans la *Revue africaine*, numéro d'avril 1857, p. 246 à 249; et, pour trois d'entre elles, les copies de *Revue afr.*, 3^e année, n° 18.

MM. Noël et Fey s'accordent parfaitement avec les nôtres. Les épi-graphes 15 et 16 de leur travail -- lesquelles répondent aux n° 4 et 5 de notre article, -- présentent seules quelques divergences que voici :

Notre n° 4 (1) ne diffère qu'à cette première ligne :

Revue africaine.

MM. Noel et Fey.

Q. B. FF. SIL EQVITES

QVB. F. F. SIF. EQVITES

Quant à notre n° 5, voici le tableau comparatif des deux lectures :

Revue africaine.

M. Léon Fey.

1^{re} ligne : IMP. CES. etc. IMP. CAES, etc.

6^e, IVS IANVARIVS, etc. Q. EQ. ... LVS IANVARIVS, etc.

Dernière, ... G. AERE, etc. .. VG. AERE, etc.

Voici maintenant les traductions que nous proposons pour les quatorze autres inscriptions inédites recueillies à Aïn Temouchent par MM. Léon Fey et Noël :

N° 1. — « Aux dieux mânes de Romanus Victorinus, soldat de la Gerine (?), ayant servi 13 ans. Il a vécu 32 ans. Priscus Secundus, héritier, lui a fait cette sépulture. »

Il faut peut-être lire *Gemine* au lieu de *Gerine*. Il existe, à Cherchel, une dédicace sur marbre ainsi conçue : *Geminae, decreto Decurionum Caesarensium (sic)*. H. R. I. R. Peut-être s'agit-il du même corps dans ces deux documents.

N° 2. — « Aux dieux mânes ! Aurelius (?) Honorius a vécu 11 ans et 15 jours. Aurelius Abigneu, décurion, son père, à un fils très-regretté, a fait ce monument. »

N° 3. — « Aux dieux mânes ! Munatius Cutai a vécu 35 ans. Bonosa, (son) épouse, a fait (cette sépulture) à (son mari) bien méritant. »

(1) Cette inscription et les quatre autres d'Aïn Temouchent, qui ont été publiées en 1857 par la *Revue africaine*, ont été copiées par un officier du génie dont le nom ne nous est pas connu.

N° 4. — « A la mémoire d'Evaisse, qui a vécu environ 23 ans. Il est mort en paix dans l'année (provinciale) 370 (409 de J.-C.) »

N° 5. — « Aux dieux mânes ! Maris Carvatis a vécu 50 ans..... Nassietia Nscaler à (celui qui fut) bien méritant. »

N° 6. — « (A la) mémoire de Julia Merita ; elle a vécu 30 ans. Elle est morte..... »

N° 7. — « Aux dieux mânes ! Gemina Secunda, pieuse, a vécu environ..... ans..... (a vécu) 19 ans..... Jul. a vécu 30 ans, Mascour a vécu 35 ans. Il gît ici. »

Il ne faut pas s'étonner de trouver le ci-gît au singulier sur une tombe dont l'épithaphe annonce quatre défunts. Les faiseurs de monuments y gravaient d'avance les formules usuelles, et beaucoup de parents ne s'inquiétaient pas si celles-ci cadraient avec les circonstances de nombre, etc.

N° 8. — « Aux dieux mânes ! Quintus Aselius a vécu 70 ans. Erenius Silvanus, héritier, a fait (ce monument) d'après.... »

N° 9. — « Aux dieux mânes ! Donata Vestannis a vécu 94 ans. Asm. a fait (ce tombeau) à (cette femme) bien méritante. »

N° 10. — « Aux dieux mânes ! Salvidenius Maximus a vécu 16 ans. Salvidenius Felix, son père, lui a fait (ce tombeau). »

N° 11. — « pieuse, a vécu lui a fait (ce monument). »

N° 12. — « Au Dieu très-bon, très-grand ! Seasle Domit. »

N° 13. — « Aux dieux mânes ! Aurelia Nata a vécu 3 ans 4 mois et 12 jours. Aurelius Marinus, à sa sœur très-chère, a fait (ce monument). »

N° 14. — « Julia Ssp..... Tulia a fait à sa sœur (ce monument). »

Il est à propos de constater, à la suite de ces traductions, que nous n'avons pas vu les originaux, et que nous n'en possédons aucun estampage.

EXPÉDITION D'O'REILLY

D'APRÈS UN DOCUMENT TURC.

L'expédition d'O'Reilly contre Alger en 1775, a été fort bien analysée dans *l'Aperçu sur l'État d'Alger*, ouvrage attribué au général Loverdo et publié en 1830 (pages 50 à 70). Cet intéressant résumé est fait d'après des relations espagnoles, officielles ou particulières, contrôlées par les correspondances de quelques honorables maisons françaises qui étaient alors établies depuis longtemps à Alger.

Pour compléter cet ensemble de pièces de source européenne, il fallait un récit indigène : M. Alphonse Rousseau l'a donné en 1841, dans le chapitre xiv (p. 161) des *Chroniques de la Régence d'Alger*, traduction d'un manuscrit arabe intitulé *Ez Zohrat en Nayérat* (la fleur brillante), ouvrage terminé le 11 de djoumada 2^e de l'année 1194 (juin 1780).

La relation, en turc, dont nous publions aujourd'hui la traduction nous paraît avoir un caractère officiel, et présente une ressemblance parfaite, par son format oblong, la direction diagonale des lignes et sa rubrique, avec les pièces émanées des chancelleries ottomanes. M. Mohammed ben Moustafa, employé des Domaines, l'a traduite de Turc en Arabe ; et c'est sur cette dernière version que la traduction française que l'on va lire a été faite par M. Devoux fils, à qui l'histoire locale doit déjà la publication de nombreux et intéressants matériaux inédits. La pièce originale sur laquelle il a opéré appartient à la Bibliothèque d'Alger, à qui M. Alphonse Rousseau en a fait hommage (1).

« La date de la venue des mécréants maudits, les Espagnols, à la (ville) bien-gardée d'Alger d'occident, est le 1^{er} de djoumada 1^{er} de l'année 1189 (30 juin 1775).

» La rédaction du présent récit est due aux circonstances suivantes. Le jour de la nouvelle lune de djoumada 1^{er}, un vendredi, de l'année mil cent quatre-vingt-neuf, correspondant au 19 de

(1) Consultez encore, sur l'expédition d'O'Reilly, *l'Art de vérifier les dates*, édition in-8^o, 3^e partie, tome 3, p. 487 ; — *Alger*, par Renaudot, introduction, p. 47, etc ; — et Roturier, t. 2^e, p. 384.

juin (1), les habitants du continent qui nous fait face, les Espagnols, mécréants maudits, les plus acharnés de nos ennemis (que Dieu les accable de revers et les anéantisse!), parurent devant Alger, après avoir fait des préparatifs pendant cinq ou six ans. Les envois de soldats, par la Sublime-Porte, étant devenus rares et difficiles, ils pensaient que les champions de l'unité de Dieu étaient tombés dans l'affaiblissement. Des désordres et des troubles avaient lieu, en effet, dans notre contrée, de toutes parts et en tous lieux, soit par la rébellion des Arabes et des Sahariens, soit par l'état d'ignorance des Kabiles, leur déloyauté et leurs trahisons. En outre, la plupart des sujets étaient dépourvus de zèle et d'ardeur. Tous ces faits vinrent à leur connaissance par l'intermédiaire des espions vils et impurs, et ces nouvelles les décidèrent à préparer une flotte considérable dont une partie fut armée en Catalogne, une partie à Cadix et une partie à Carthagène. D'après nos appréciations, cette flotte comptait plus de quatre cents navires (2), dont soixante grands bâtiments de guerre, quinze brigantins, dix *djektesia* (?), douze *mesguelara* (demi-galères?), huit galiotes, et cinq navires destinés à lancer des bombes, c'est-à-dire des bombardes; les autres navires portaient des engins de guerre et de combat, de la poudre, des troupes, des vivres pour manger et pour boire, des outils pour élever des retranchements, et d'autres objets. Tout ce matériel était chargé sur les grands et les petits navires.

» Deux jours et deux nuits après avoir quitté leurs ports de réunion, ils entrèrent dans la baie, rangés en diverses lignes, pleins d'orgueil et d'arrogance. Ils avaient tous la proue tournée vers la rivière de l'Harrache; et, quand ils furent arrivés à une portée de canon, ils laissèrent tous tomber les ancres, dans la plénitude de leur vanité et de leur puissance. Nous pûmes alors nous convaincre, par le témoignage de nos propres yeux, de l'imposante force déployée par ces mécréants maudits; et ce spectacle était de nature à troubler l'esprit et à inspirer un vif

(1) D'après les calculs de l'*Art de vérifier les dates*, le 1^{er} djoumada 1^{er} 1189, correspond au 30 juin 1775. Les relations européennes disent, en effet, que la première division de la flotte fut aperçue à cette date, et que toute l'armada mouilla en rade d'Alger le jour suivant, 1^{er} juillet. — N. de la R.

(2) Cette escadre comptait 6 vaisseaux de ligne, 14 frégates, 24 galiotes à bombes ou autres bâtiments de guerre et 344 navires de transport. — N. de la R.

étonnement. Mais nous eûmes recours au Souverain des souverains, à l'Unique, au Puissant, au Dispensateur de tout secours, et nous lui adressâmes cette invocation, transmise par la tradition, et qui a pour base le passage du noble texte (le Koran) : « O Dieu ! » sois notre champion ; nous te supplions, ô Dieu ! de détourner » de nous les maux qu'ils nous préparent ; que de faibles armées » ont vaincu de fortes armées, par les décrets de Dieu ! » Cette noble promesse de Dieu, dont nous avons fait notre appui, fit descendre la consolation et l'espoir dans les cœurs des champions de l'unité de Dieu. — Aussitôt, le gouverneur (Ouali) Mohammed pacha (que le Très-Haut le garde de tout ce qu'il peut craindre !) donna des marques éclatantes de son courage, de son équité, de sa piété et de sa capacité, en prenant des mesures habiles qu'il plaça sous la protection de Dieu, entre les mains de qui se trouvent tous les événements (1). Il réveilla le courage des troupes de toutes sortes, par la sagesse des dispositions qu'il prit, en invoquant l'appui de celui qui entend et voit tout. Il décida que les enfants de la ville ayant plus de sept ans seraient employés, en outre des citadins et des différentes troupes. Une grande ardeur et une grande activité furent déployées : on occupa les forts, les redoutes, ainsi que les batteries, et on les mit en état avec soin et empressement (2). L'inscription des soldats pour la formation d'une *mehalla* (camp volant) donna un nombre de tentes supérieur à cent. Cette *mehalla* fut répartie et distribuée comme il suit : une partie renforça la *mehalla* de l'honorable khaznadj, le sid Hassan (que Dieu très-haut le garde des calamités !) et fut ajoutée aux troupes qu'il avait déjà sous ses ordres ; sa *mehalla* avait pris position à Aïn Er-Rebot (3). Une partie rejoignit l'aga des arabes, Ali, aga sagace et brillant, et fut ajoutée aux troupes qui l'avaient

(1) Mohammed Pacha ben Osman, celui dont il s'agit ici, régna du 2 février 1766 au 12 juillet 1791, où il mourut paisiblement dans son lit, donnant un exemple assez rare d'un souverain qui n'ait pas eu une fin violente et l'exemple unique d'un pacha ayant régné 25 ans. Il avait commencé par être simple soldat et commandant à Collo. — N. de la R.

(2) L'invocation qui commence cette période : — *Que le Très-Haut le garde de tout ce qu'il peut craindre!* — indique que le pacha Mohammed ben Osman, à qui elle s'adresse, était encore vivant à l'époque où le Récit fut rédigé. — N. de la R.

(3) Haméau de l'Aga, entre Alger et Moustafa-Pacha. — N. de la R.

suivi ; sa mehalla était au Khenis (1). Une portion fut envoyée au Khodjet el Kheil , qui sait le Coran de mémoire et qui est doué de sagesse et d'autorité ; son corps d'armée était campé hors de la porte du ruisseau (Bab-el-Oued). Le bey de l'Est, l'honorable Salah Bey, campa à El Harrache avec son contingent. Le bey de Titeri , Moustafa Bey, prit position dans le voisinage de Tementfoust avec son contingent , quelques kabiles et des cavaliers du Schaou. Le Khalifa de l'Ouest, à la tête de quatre mille cavaliers des Douairs, vint se placer près de la mehalla du khaznadji. Quant au bey de l'Ouest, Ibrahim Bey, il était resté en observation auprès de Mostaganem. Chacun de ces corps, ayant reçu une position fixe et désignée, s'organisa ; chacun d'eux éleva des retranchements qui furent poussés aussi activement que le permettaient les forces humaines et se fortifia dans sa position par ces travaux. Ils combattaient nuit et jour, et chaque heure entendait l'explosion de la poudre. Par la grâce de Dieu, les détonations des Musulmans étaient semblables à de violents tonnerres et se succédaient sans interruption.

» Au bout de sept jours, un jeudi, un grand nombre des navires des mécréants maudits, voués à la destruction, tirèrent sur les batteries d'El Harrache et du Khenis et un combat s'engagea. Par la grâce du Très-Haut, nous n'éprouvâmes pas un grand préjudice et les navires ennemis regagnèrent, tout avariés, leur premier mouillage. Deux jours après, un samedi, au moment où l'aurore commençait à poindre, les navires de guerre et une partie des petits bâtiments de leur flotte, ayant quitté leur mouillage, se trouvèrent tout près du rivage, à l'embouchure du Khenis, tirant sur les sectateurs de l'Islam avec leurs canons et leurs fusils et lançant des bombes qui s'élevaient dans les cieux et que vous auriez entendu produire un bruit semblable à celui du tonnerre. Une quantité considérable de radeaux et d'embarcations accostaient le rivage ; d'après les récits qui furent faits, il en descendit plus de vingt-quatre mille mécréants, qui tous prirent pied (2). Lorsque le jour parut, les troupes victorieuses de l'Islam, les guerriers combattant pour la cause de Dieu, les

(1) Cours d'eau qui coupe les routes de Kouba et de la Maison-Carrée et qu'on appelle *le Ruisseau*. — N. de la R.

(2) Ce chiffre est exagéré, car l'armée espagnole, qui ne fut pas engagée tout entière, ne comptait, au total, que 22,600 hommes, infanterie et cavalerie. — N. de la R.

glorieux champions de la guerre sainte, braves et obéissants, purent juger la position. Chacun se prépara au combat, et se disposa avec ardeur à conquérir le martyr, en vue d'obtenir les récompenses du paradis. Les mécréants maudits assaillirent les retranchements qui les protégeaient. Que d'assauts faits avec des forces formidables furent repoussés ! Et cependant les Musulmans avaient été surpris par la descente des Infidèles. Les impurs, voués à la destruction, parvinrent jusqu'aux jardins, là où s'élèvent les murs de la nouvelle construction qui est la poudrière de la batterie du Khenis. Les soldats de l'Islam les y combattirent, se faisant un abri des haies, des campagnes et des murs des maisons. Du côté d'El Harrache, le Bey de l'Est et le Bey de Titeri arrivèrent à marche forcée, amenant avec eux environ cinq cents chameaux dont ils se faisaient un abri (1). Par l'assistance du Créateur, les glaives des Musulmans et les attaques des champions de la guerre sainte firent aussitôt subir aux mécréants maudits une défaite éclatante. Les infidèles furent vaincus et dispersés ; aussitôt leurs têtes furent apportées au Palais, où on les mit en tas. Le souvenir de cette bataille se perpétuera jusqu'à la fin des siècles et le *meddah* (chanteur de cantiques, etc.) en fera l'objet de ses récits en tous lieux.

» La fumée montait vers le ciel en épais nuages et le bruit de la poudre était semblable à celui du tonnerre. Les mécréants regagnèrent en désordre et dans une complète déroute le lieu de leur débarquement, sur le bord de la mer, près de leurs navires, et plusieurs fois le chemin leur fut coupé. Leurs retranchements étaient au nombre de soixante et renfermaient leur matériel de guerre, leurs tambours et leurs tentes. La nuit qui suivit leur défaite et leur dispersion, ils abandonnèrent, dans l'excès de leur frayeur, tous leurs engins de guerre, leurs fusils, seize canons en cuivre, deux mortiers, leurs tambours, leurs armes et tout leur matériel. Ils firent présent de tout cela aux Musulmans, s'embarquèrent sur leurs radeaux et dans leurs embarcations et prirent la fuite. Par la grâce du Dieu Très-Haut, pendant bien des jours après cet événement, nous eûmes des preuves de la gravité des pertes éprouvées par cette flotte (puisse-t-elle être plongée dans les flammes de l'enfer !). Les Musulmans

(1) Les relations européennes disent qu'après le combat on compta plus de 300 de ces chameaux morts ou blessés. — N. de la R.

s'occupèrent ensuite à ramasser les boulets qui avaient été lancés dans leurs jardins, ou en dehors, et ils en recueillirent plus de cinquante mille. D'après les propos qui ont circulé, il a été tué dans cette affaire plus de dix mille mécréants (1), qui sont devenus la proie des flammes éternelles. Les Musulmans qui ont conquis le rang de martyrs sont au nombre de deux cents (2); par la clémence du Miséricordieux, ils jouissent des récompenses éternelles, dans le paradis, avec les houris et les adolescents, au milieu des bosquets. Gloire à Dieu ! O Dieu ! accueille leur intercession en notre faveur, par les mérites de notre Prophète (sur qui soient les bénédictions de Dieu et le salut !), et accorde nous la victoire sur les peuples infidèles, amen (3) ! »

Au dos de cette pièce se trouve la note suivante :

« Détails relatifs à l'expédition des mécréants espagnols, lorsqu'ils sont venus à Alger, la bien-gardée, pour y jeter des bombes; le 29 de chaban 1197 :

» Les mécréants espagnols sont venus à Alger, la bien-gardée, pour la bombarder, le 29 du noble mois de chaban, un mercredi, et le 18 du mois de juillet. Ils sont partis le 10 du noble mois de ramadan, un samedi, et le 22 juillet. Année 1197 (4). »

Pour traduction de l'arabe en français,

A. DEVOULX.

(1) Les relations espagnoles accusent 4,000 tués ou blessés dans la seule journée du 8 juillet. M. le général Loverdo trouve ce chiffre exagéré et le réduit à 600 morts et 1800 blessés. V. *Aperçu*, p. 63. — N. de la R.

(2) Ils furent enterrés auprès de la batterie dite *Toppanat oued Khnis*, située à l'embouchure et sur la rive gauche du *Ruisseau* de ce nom, au-delà du Jardin-d'Essai; on l'appelle aussi, par cette raison, *Toppanat el Moudjehadin*, batterie des champions de la guerre sainte. — N. de la R.

(3) L'année de cette mémorable expédition est appelée *Am er-remel*, année du sable, parce que le lieu de la scène fut la plage sablonneuse qui s'étend entre l'Harrache et l'Oued Khnis. — N. de la R.

(4) *L'Histoire d'Alger sous la domination Turque* (Situation en 1841, p. 542), fixe au 28 octobre l'apparition de la flotte espagnole, commandée par don Barcelo, dans la baie d'Alger; le combat, selon cette autorité, dura du 1^{er} au 8 novembre inclusivement. Le 9, la flotte espagnole se retira par un vent violent. L'année hégirienne 1197 ayant commencé le 7 décembre 1782, le mois de chaban correspond en très-grande partie au mois d'août 1783, ce qui ne s'accorde